



SERVICES
FUNÉRAIRES

D'autres offres de produits et services eco-responsables sont proposés. N'hésitez pas à consulter nos catalogues sur www.servicesfuneraires.fr et solliciter nos conseillers.

Pour nous joindre,
un seul numéro :

01 53 38 16 38

www.servicesfuneraires.fr

Siège social
Hôtel de Ville - 4, place de l'Hôtel de Ville - 75196 PARIS RP
SAEM - Capital : 2 743 200 €
Déléataire officiel de la Mairie de PARIS
N° SIREN : 412 908 980 Habilitation n° 18 75 0169
N° ORIAS : 07 030 000 RC PARIS B 412 908 980 - APE 9603 Z



SERVICES
FUNÉRAIRES

DES OBSÈQUES 100% ÉCO-RESPONSABLES

*une offre
complète*

Notre engagement environnemental
est certifié par l'AFAQ,
avec la certification ISO 14001.



Une offre complète pour des obsèques **100% éco-responsables**

Pour un décès dans un hôpital parisien

Prise en charge de toutes les démarches
et formalités y compris les actes de décès.

+

Un corbillard électrique

+

La prestation du maître de cérémonie

+



Le cercueil entièrement équipé

*En bois massif (pin) certifié, provenant de Dordogne,
sans vernis, teinté à l'eau, le capiton en fibre naturelle,
l'emblème en bois, la plaque d'identité obligatoire*

Inhumation
2650€

Crémation
2565€

+

+

**Inhumation au
cimetière d'Ivry
+ concession
écologique* de 10 ans**
+ frais liés à l'inhumation

A partir de **1297€**

**Crémation
dans un crématorium
d'Île-de-France :**
salle de recueillement
+ crémation

A partir de **622,70€**

* Ce cimetière propose un concept d'inhumation respectueux de l'environnement : tout doit être biodégradable pour limiter la consommation énergétique.



Nous avons sélectionné
des **artisans locaux** pour
leur **démarche écologique**,
ainsi que des articles funéraires
respectant l'**environnement**,
pour une inhumation
et une crémation.



nos conseils

pour réduire davantage l'impact écologique des obsèques

- Ne pas avoir recours aux soins de thanatopraxie, qui contiennent des produits polluants,
- Porter une attention aux vêtements du défunt, en privilégiant les matières naturelles,
- Ne pas laisser dans le cercueil d'objets non dégradables (bijoux, montre, téléphone...)
- Utiliser les faire-part et cartes de remerciements numériques, accessibles depuis le « compte personnel » (service gratuit).